



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des



N° 007
Décembre
2022
ISSN
1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Culture de la pastèque dans le sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger)
M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021

MAQUETTE & PAO: MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 007

ISSN



1859-5146

Décembre 2022

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bossou Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes et les graphiques : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux et les figures : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2022

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON.....	8
MABIKA Jérôme ⁽¹⁾	
RESPONSABILITÉ ET IDENTITÉ À PARTIR DE LEVINAS : POUR UNE IDENTITÉ ÉTHIQUE	25
N'DOUA Kouassi Clément ⁽¹⁾	
IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	37
TOURE Lassana ^{(1)*} et KIPOH MPELE Esther ⁽²⁾	
VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN.....	54
BOKO-HAYA Mèmedé Angèle ^{(1)*} , ADISSODA Kokouvi Olive ⁽²⁾ , N'DAH Didier ⁽³⁾ et VISSIN Wilfrid Expédit ⁽⁴⁾	
FACTEURS CLIMATIQUES ET INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES (IRA) CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE DU DASSA-ZOUME	70
BOKO Nouvêwa Patrice Maximilien ⁽¹⁾	
GESTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES DANS LA VILLE DE M'BATTO.....	82
KASSI KADJO Jean Claude ⁽¹⁾	
ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS) A L'ECONOMIE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER.....	98
MALAM BOUKAR Awa Krou ^{(1)*} , SOULEY Kabirou ⁽²⁾ , MAMAN ABARCHI Nazira ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾	
AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE.....	111
KONATE Djibril ^{(1)*} , DAGNOGO Fousata ⁽²⁾ , FOFANA Lacina ⁽³⁾ et KAMENAN Desiré ⁽⁴⁾	
ETAT DU CADRE DE VIE ET NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER HOUPHOUET-BOIGNY (1) DANS LA VILLE DE SINFRA.....	125
TRAORE Drissa ⁽¹⁾ , COULIBALY Moussa ^{(2)*} et TAMBOURA Sanata Timité ⁽³⁾	
ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE.....	140
SANGLI Gabriel ^{(1)*} , OUATTARA Bakary ⁽²⁾ , OUEDRAOGO Souhoude ⁽²⁾ , DABIRE Bonayi Hubert ⁽²⁾ et AZIANU Komi Ameko ⁽²⁾	
INSERTION DES DIPLOMES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE AU MARCHE DU TRAVAIL BENINOIS.....	158
DE CHACUS Sylvie ⁽¹⁾	
LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA).....	173
ABDOURHIMOU Hassane ⁽¹⁾	
DEPLACES INTERNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL DANS LA PLAINE DE MAGA, EXTREME-NORD CAMEROUN.....	183
ABBA Adoum ^{(1)*} , KOSOUMNA LIBA'A Nathali ⁽¹⁾ et CLARKSON MVO Wanie ⁽²⁾	

CRISES ENVIRONNEMENTALES ET DYNAMIQUES DE LA FILIERE ARACHIDE AU SUD-OUEST DU BASSIN DE LA BENOUE (NORD –CAMEROUN).....	194
TCHOBWE Carlos ^{(1)*} , GANOTA Boniface ⁽²⁾ et LATOUROU GALAPNA Bienvenu ⁽³⁾	
EFFETS DE LA PERTURBATION DU SYSTEME D'IRRIGATION DE LA SEMRY DANS LES PERIMETRES RIZICOLES DE YAGOUA (MAYO-DANAY, EXTREME-NORD CAMEROUN)	205
ZILHOUBE Appolinaire ^{(1)*} , TOUNSOUKNA RAMLINA Valentin ⁽¹⁾ et MBARTOING Pale ⁽¹⁾	
VULNERABILITES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL).....	219
NAKOUYE Nicolas ⁽¹⁾	
PRODUCTION DE L'HUILE DE NEEM (AZADIRACHTA INDICA) ET IMPACT SOCIOECONOMIQUE DANS LA VILLE DE MAROUA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)	237
KADAGABA GOLE Mika ^{(1)*} et KOSSOUMNA LIBA'A Natali ⁽²⁾	
DIASS (SENEGAL) : UNE COMMUNE EN MUTATION CAUSEE PAR L'EXPLOITATION DES CARRIERES A CIEL OUVERT. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE ET L'ECONOMIE	253
FAYE Mor ⁽¹⁾	
DISPARITÉS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET VULNÉRABILITÉ PALUSTRE A CONAKRY	268
FOFANA Abdoulaye ^{(1)*} , OURA Kouadio Raphaël ⁽²⁾ et KONAN Kouassi Samuel ⁽³⁾	
CONTEXTUALISATION DE LA VIOLENCE DANS EVE DE SES DECOMBRES D'ANANDA DEVI	282
NADJIBEYE Parfait ^{(1)*} et KOYE Samedi ⁽²⁾	
ÊTRE MIGRANT ET ETRE PLUS PAUVRE : L'AFFAISSEMENT DES MIGRATIONS BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE	292
MEDA Mouoboum Marc ^{(1)*} et TAPSOBA Tebkietta Alexandra ⁽²⁾	
LE LAC FITRI, UNE RESSOURCE AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DANS LE SAHEL TCHADIEN.....	306
HAIWANG Djaklessam ^{(1)*} , BODE Sambo ⁽²⁾ , IBRA Touré ⁽³⁾ , KOFFI Alinon ⁽³⁾ et KOUSSOU Mian Oudanang ⁽⁴⁾	
ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES ET DE L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DIEGONEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)	324
AMOA Kouadio Désiré ^{(1)*} , ATTA Kouacou Jean-Marie ^{(2)*} et N'GUESSAN Kouassi Fulgence ⁽³⁾	
L'IDÉE DE CERTITUDE ET INCERTITUDE EN SCIENCE CHEZ EDGAR MORIN.....	337
AHAMADOU HAMAGE Issa ⁽¹⁾	
AGADEZ, ESPACE D'ATTENTE POUR LES MIGRANTS EN PARTANCE OU DE RETOUR DU MAGHREB ?	353
AYOUBA TINNI Bachirou ⁽¹⁾	
HEUR ET MALHEUR DE LA MOBILISATION FISCALE, UNE ANALYSE DU RECOUVREMENT FISCAL LOCAL A PARTIR DE LA COMMUNE RURALE DE SOKORBE (NIGER).....	367
OUMAROU Amadou ^{(1)*} et SOUMAILA SEYDOU Chaibou ⁽²⁾	
PERCEPTION DES PASTEURS ET AGROPASTEURS FACE AUX VARIABILITES CLIMATIQUES DANS LE NORD-KANEM (CENTRE-OUEST TCHAD)	389
ALI ABAKAR Ismael ^{(1)*} , YAMBA Boubacar ⁽²⁾ , PABAME Sougnabé ⁽³⁾	

IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST

TOURE Lassana ^{(1)*} et KIPOH MPELE Esther ⁽²⁾

(1) Enseignant chercheur, Centre d'expertise et de recherche appliquée pour le développement (CERAD) Université de Ségou - Mali

(2) Enseignant chercheur, Institut des sciences halieutiques de Yabassi, Université de Douala - Cameroun

*Correspondant courriel : lassana.toure@mesrs.ml

Résumé

Ce papier a pour objectif de mesurer l'impact du COVID-19 sur les institutions de microfinance et le secteur de la finance inclusive en Afrique de l'Ouest. L'examen des indicateurs d'intermédiation des systèmes financiers décentralisés (SFD) de l'UEMOA fait ressortir une évolution relativement favorable à l'inclusion financière, caractérisée notamment par la progression de la collecte de dépôts et de l'octroi de crédits. La qualité du portefeuille s'est quant à elle détériorée avec une nette dégradation du PAR 90 jours qui est passé de 6,5 % en fin décembre 2019 à 8,1 % en fin décembre 2020, pour une norme généralement admise de 3 % dans le secteur. Les impacts du COVID-19 sur les opérations des institutions de microfinances sont : baisse du nombre d'emprunteur et de l'encours de crédit ; baisse de l'encours d'épargne ; perte de revenus du fait des reports d'échéances ; forte réduction de la production de crédit ; baisse des revenus d'exploitation (frais d'octroi de prêts ; frais de suivi et d'assistance, frais de dossier) ; baisse de l'autosuffisance opérationnelle ; baisse de la liquidité. Parmi les axes envisagés pour retrouver une bonne santé, on peut citer : l'augmentation de leur volume de portefeuille et du nombre de clients, et l'ouverture à de nouveaux produits et services, voire à de nouveaux marchés, et ce dès 2021.

Mots clés : *microfinance, inclusion financière, impact du COVID-19, Afrique de l'Ouest*

IMPACT OF COVID-19 ON MICROFINANCE INSTITUTIONS AND THE INCLUSIVE FINANCE SECTOR IN WEST AFRICA

Abstract

This paper aims to measure the impact of COVID-19 on microfinance institutions and the inclusive finance sector in West Africa. Examination of the WAEMU's decentralized financial system (DFS) intermediation indicators shows a relatively favorable trend for financial inclusion, characterized in particular by the increase in the collection of deposits and the granting of loans. The quality of the portfolio

deteriorated with a sharp deterioration in the 90-day PAR, which fell from 6.5% at the end of December 2019 to 8.1% at the end of December 2020, for a generally accepted standard of 3% in the sector. The impacts of COVID-19 on the operations of microfinance institutions are: decline in the number of borrowers and outstanding loans, decrease in outstanding savings, loss of income due to deadline extensions, sharp reduction in credit production, decline in operating income (loan granting fees, monitoring and assistance fees, application fees), decline in operational self-sufficiency and decline in liquidity. Among the areas envisaged to regain good health, we have: increasing of their portfolio volume and the number of clients, and opening up to new products and services, or even to new markets, in 2021.

Keywords: *microfinance, financial inclusion, impact of COVID-19, West Africa*

Introduction

L'inclusion financière signifie que les particuliers et les entreprises ont accès à des produits et services financiers utiles et abordables qui répondent à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) fournis de manière responsable et durable. Pour Mendelson (2020), près de deux milliards de personnes restent exclues des systèmes financiers actuellement.

L'accès à un compte de transactions est un premier pas vers une inclusion financière plus large, car un compte de transactions permet aux individus de stocker de l'argent, d'envoyer et de recevoir des paiements. Un compte de transaction sert de passerelle vers d'autres services financiers. C'est pourquoi l'initiative Accès financier universel 2020 du Groupe de la Banque mondiale vise à garantir l'accès à un compte de transaction à tous les habitants de la planète.

Ceci étant, On peut subdiviser les services financiers numériques (SFN) en plusieurs catégories : les paiements et les transferts par les gouvernements, les paiements et les transferts par les entreprises, les paiements et les transferts par les ménages, les crédits aux entreprises et les crédits aux ménages (Agur *et al.*, 2020).

Le succès du mobile money (MM) en Afrique de l'Est depuis son introduction en 2007 a suscité un intérêt accru pour les questions d'inclusion financière en Afrique subsaharienne (ASS). Depuis 2010, un nombre croissant de pays d'ASS ont fait de l'inclusion financière une priorité en tant que moteur essentiel du développement et des objectifs de développement durable (Guérineau et Jacolin, 2014). Plusieurs d'entre eux ont lancé ou sont en train de développer des stratégies nationales d'inclusion financière et ont signé divers accords visant à stimuler l'inclusion financière. Les services de MM sont au cœur de ces stratégies, et de nombreux régulateurs financiers intensifient leurs efforts pour que ces services fassent partie intégrante des infrastructures nationales de paiement.

Selon le rapport Global Findex de la Banque mondiale (2017), la part d'adultes en ASS ayant accès à des comptes dans des institutions financières ou à des services de MM est passée de 34 % à 43 % sur la période allant de 2011 à 2017. Le rapport indique en outre que, si la part des adultes d'Afrique subsaharienne disposant de comptes dans des institutions financières est restée stable sur cette période, les adultes ayant des comptes MM ont presque doublé, passant de 12 % en 2014 à 21 % en 2017. Le taux d'inclusion financière dans l'UEMOA, c'est-à-dire le taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) est passé de 55,5 % en 2018 à 60,1 %, en 2019, selon le dernier rapport de la BCEAO (2020a). En comparant les pays, c'est la Côte d'Ivoire qui affiche le taux d'inclusion financière le plus élevé avec 77,9 %, suivi du Bénin (77,8 %) et du Togo (72,3 %).

L'ASS est désormais un leader mondial en matière d'utilisation du MM, puisqu'elle compte 45,6 pour cent des clients du MM dans le monde. Malgré ces progrès, la région abrite toujours la plus grande population non bancarisée du monde et présente un large écart entre les sexes en termes d'accès.

Comme le reste de l'ASS, l'Afrique de l'Ouest a connu un développement massif de ses services financiers numériques (SFN), notamment des services de MM. Alors qu'ils étaient initialement concentrés en Afrique de l'Est en 2014, le MM a été largement utilisé dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest en 2017. Aujourd'hui, plus d'un tiers des adultes au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal possèdent des comptes MM. Grâce au MM, de nombreux ménages dans les zones rurales et urbaines d'Afrique de l'Ouest ont désormais accès à des services financiers et à des services d'utilité publique essentiels, et reçoivent des transferts de fonds de manière sûre, rapide et pratique. Les régimes réglementaires de la sous-région évoluent également rapidement pour faciliter les SFN. Avec le soutien des partenaires de développement, les banques centrales de la sous-région élaborent ou mettent déjà en œuvre des stratégies d'inclusion financière. En résumé, les gouvernements d'Afrique de l'Ouest ont fait de grands progrès ces dernières années pour exploiter le taux élevé de pénétration de la téléphonie mobile dans la sous-région (86 %) afin de fournir des services financiers sûrs et abordables.

Malheureusement, le programme d'inclusion financière en Afrique de l'Ouest est sérieusement menacé par la pandémie COVID-19 qui fait actuellement des ravages dans le monde entier, ravageant des vies, déstabilisant les systèmes de santé et mettant les économies à genoux. En conséquence, la propagation du virus et les interventions connexes pourraient potentiellement faire dérailler les progrès réalisés par l'Afrique de l'Ouest en matière d'inclusion financière dans un passé récent. D'une part, les mesures restrictives introduites pour enrayer la propagation du COVID-19 ont conduit à la fermeture généralisée de certaines agences bancaires et interrompu les activités des agents de service MM (qui facilitent les services

d'encaissement et de retrait). D'autre part, les mesures d'intervention contre le COVID-19 pourraient stimuler l'adoption des SFN (Agur *et al.*, 2020 ; Benni, 2020). La crise d'Ebola de 2014-2015 a entraîné l'introduction du MM au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée et en Afrique du Sud. Les services de MM ont été essentiels pour garantir que les travailleurs de la santé de première ligne soient payés à temps, que les transferts d'argent liquide soient effectués de manière transparente, et qu'ils contribuent finalement à endiguer la propagation du virus Ebola. En réponse à la pandémie de COVID-19 en 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a préconisé une plus grande utilisation des systèmes de paiement sans contact lorsque cela est possible, ainsi que le lavage des mains après avoir manipulé des espèces. Ces recommandations, ainsi que le fait que les transactions en espèces se déroulent dans une grande proximité physique et peuvent donc faciliter la propagation du virus, ont conduit de nombreux gouvernements ouest-africains à se tourner vers les SFN comme outil de santé publique à l'ère du COVID-19 (Lowe *et al.*, 2021 ; Machasio, 2020 ; Ozili, 2020 ; Sahay *et al.*, 2020).

La pandémie a ainsi accéléré le processus généralisé d'inclusion financière numérique. On observe une hausse des paiements et transferts numériques, mais une baisse du volume dans certains secteurs (tourisme, éducation). Les avantages de l'inclusion financière numérique seraient de permettre la distanciation sociale, réduire les coûts, contourner les intermédiaires, augmenter les recettes fiscales, contribuer à la croissance économique, in fine réduire la pauvreté et les inégalités (Agur *et al.*, 2020 ; Ayadi et Shaban, 2020).

Ce papier qui a pour objectif de mesurer l'impact du COVID-19 sur l'inclusion financière est structuré en trois (3) sections. Dans la première section, nous évaluerons la situation du COVID-19 en Afrique de l'Ouest. La deuxième section fait un état des lieux de l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest. Enfin, la troisième section porte sur l'impact du COVID-19 sur les institutions de microfinance et le secteur de la finance inclusive en Afrique de l'Ouest, ainsi que les stratégies de résilience pour relancer les activités.

1. COVID-19 en Afrique de l'Ouest

Le premier cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest a été enregistré au Nigeria le 27 février 2020. Au 01 septembre 2021, la région avait enregistré 639 682 cas confirmés et 9 040 décès (voir Tableau 1). Le Nigeria (193 013), le Ghana (119 436), le Sénégal (72 920) et la Côte d'Ivoire (56 148) représentent cumulativement plus de 69 % des cas confirmés dans la sous-région. Le taux moyen de létalité (le rapport entre les décès confirmés et les cas confirmés) dans la sous-région était de 1,4 %, ce qui était légèrement inférieur à la moyenne continentale de 2,5 % mais un peu proche à la moyenne mondiale de 2,1 % (219 millions de cas positifs avec 4,5 millions de morts).

Les taux de létalité les plus élevés de la sous-région ont été enregistrés au Mali (3,6 %), au Niger (3,4 %), en Gambie (3,3 %), au Liberia (2,7 %) et au Sénégal (2,4 %).

Pays	Total des cas	Total des décès	Taux de létalité	Tests par million d'habitants
Nigeria	193013	2480	1,3%	13107
Ghana	119436	1036	0,9%	50231
Sénégal	72920	1774	2,4%	43060
Côte d'Ivoire	56148	445	0,8%	32749
Cap Vert	35506	314	0,9%	369822
Mauritanie	33725	717	2,1%	93157
Guinée	29541	338	1,1%	39639
Togo	21561	185	0,9%	54588
Bénin	15932	131	0,8%	48374
Mali	14895	539	3,6%	18352
Burkina Faso	13777	171	1,2%	9816
Gambie	9715	322	3,3%	40799
Sierra Leone	6368	121	1,9%	19683
Niger	5857	199	3,4%	5695
Guinée-Bissau	5829	120	2,1%	45525
Libéria	5459	148	2,7%	24682
Total	639682	9040	1,4%	-

Tableau 1 : Situation du COVID-19 en Afrique de l'Ouest

Source : Auteurs à partir des données de Our World In Data (Université d'Oxford) au 01 septembre 2021

Tous les gouvernements de la sous-région ont d'abord réagi à l'épidémie de COVID-19 en adoptant des mesures radicales d'atténuation sociale et de restriction des déplacements, notamment l'interdiction des rassemblements publics, le verrouillage partiel des principaux centres urbains et le port obligatoire de masques en public. Au moment de la rédaction de cet article, presque tous les pays de la sous-région avaient assoupli ces restrictions. L'accent est désormais mis sur la vaccination anti-COVID, l'arrêt de la propagation communautaire par le biais du dépistage de masse, de la traçabilité et du traitement des personnes infectées, tout en renforçant la capacité des centres de santé à gérer les cas. Le dépistage dans la sous-région reste cependant faible, avec une moyenne de 56 830 tests pour chaque million d'habitants.

2. Inclusion financière en Afrique de l'Ouest

L'inclusion financière est l'accès aux services financiers à une large catégorie d'individus exclue des services financiers classiques et formels à des prix abordables. L'inclusion financière en Afrique en général est faible (voir Figure 1). La comparaison du pourcentage d'individus ayant un compte bancaire, montre que

l'ASS a le pourcentage le plus faible (42,6 %), en deçà de la moyenne mondiale (68,5 %).

Lorsqu'on analyse les pays de l'Afrique de l'Ouest en particulier on constate la faiblesse du pourcentage des individus ayant un compte bancaire. En effet, seuls le Ghana et le Togo ont un pourcentage au-dessus de la moyenne de l'Afrique. Selon le rapport de la BCEAO de 2017, le taux de pénétration des services financiers oscille autour de 16 %. Il s'agit alors pour la BCEAO d'élargir l'accès aux services financiers adaptés aux besoins des entreprises et des particuliers.

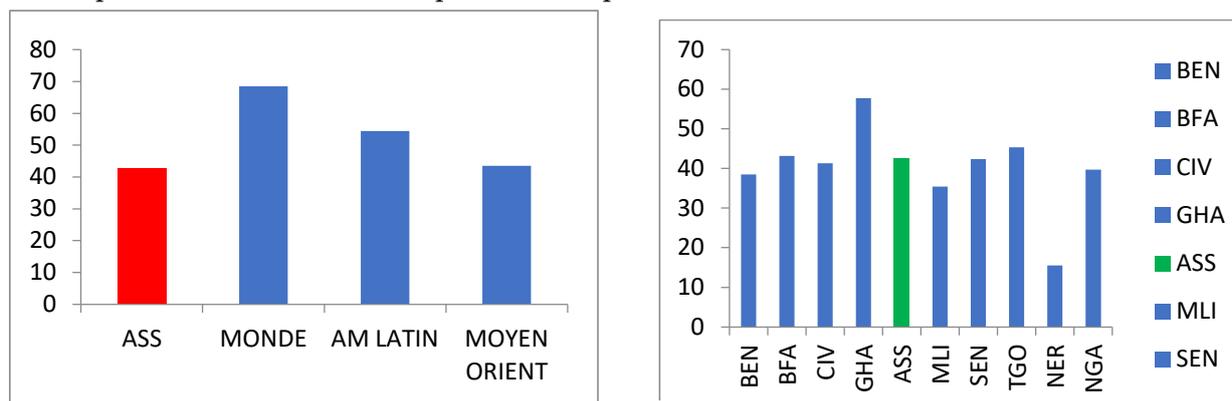


Figure 1 : Pourcentage d'adulte ayant un compte bancaire

Source : Auteurs à partir des données de Global Findex 2017

Ceci étant, au cours de l'année 2019, la BCEAO a mis en place des initiatives au niveau des Etats afin de renforcer l'inclusion financière dans l'UEMOA (BCEAO, 2020b). Ces initiatives portent notamment sur la mise en œuvre de programmes favorables au développement de la finance de proximité, l'élaboration et l'adoption de stratégies nationales d'inclusion financière et l'organisation de campagnes de sensibilisation visant l'amélioration de la culture financière des populations.

Au terme de ces initiatives, il en ressort une évolution des différents indicateurs de l'inclusion financière. Concernant l'offre des services financiers en termes d'accès des populations aux services financiers, le rapport de la BCEAO 2020 indique que, le taux global de pénétration démographique a augmenté de 39 points en 2019 par rapport à 2018, pour se situer à 96 points de services pour 10 000 adultes. Le taux global de pénétration géographique a enregistré une évolution plus significative de 83 points, pour se situer à 194 points de services sur 1000 km² en 2019 contre 111 points de services sur 1000 km² un an auparavant.

Concernant la demande (l'utilisation), le taux de bancarisation strict est passé de 17,2 % en 2018 à 18,0 % en 2019. Le taux de bancarisation élargi est ressorti à 39,7 % contre 38,3 % en 2018 et le taux global d'utilisation des services financiers s'est situé à 60,1 % contre 55,5 % un an auparavant.

Néanmoins, depuis l'avènement de la téléphonie mobile, l'inclusion financière de la sous-région connaît une trajectoire positive du fait de la banque mobile en plein essor dans le continent. Si de nombreux africains ne possèdent pas de comptes

bancaires classiques, il n'en est pas de même pour le téléphone mobile. Le téléphone constitue un moyen nécessaire dans l'offre de services financiers. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile pour 100 habitants est largement au-dessus de 100 pour le Ghana, le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire (WDI, 2021).

Selon Fall *et al.* (2015), Shaikh et Karjuluoto (2015) et Aderson (2015), le mobile-banking est un dispositif qui peut, au sens large, intégrer les services de paiements (m-paiement), de transferts (m-transfert), les services de banque par internet (i-banking) et autres services rendus par le téléphone portable (Ndiaye et Weibigue, 2020). Lancé en 2017, le projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA a été notamment remarquable au cours de l'année 2020 et atteint son apogée avec l'ouverture de compte mobile de 57 % de la population au Ghana et 45 % au Togo (WDI, 2021).

3. Impact de la pandémie sur l'inclusion financière

3.1. Impact du COVID-19 sur les systèmes financiers décentralisés (SFD)

Une enquête dénommée « Global Pulse » initiée par le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) est réalisée de juin à décembre 2020 sur la situation des microfinances face à la pandémie (FinDev, 2021).

Les données collectées montrent que les institutions de microfinance (IMF) du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Amérique latine et Caraïbes ont été affectées de manière plus importante, avec un ratio de risque plus élevé, une baisse plus importante du nombre de clients actifs et un encours de prêts également en baisse (voir Figure 2). Le risque de crédit concerne le PAR et les prêts restructurés.

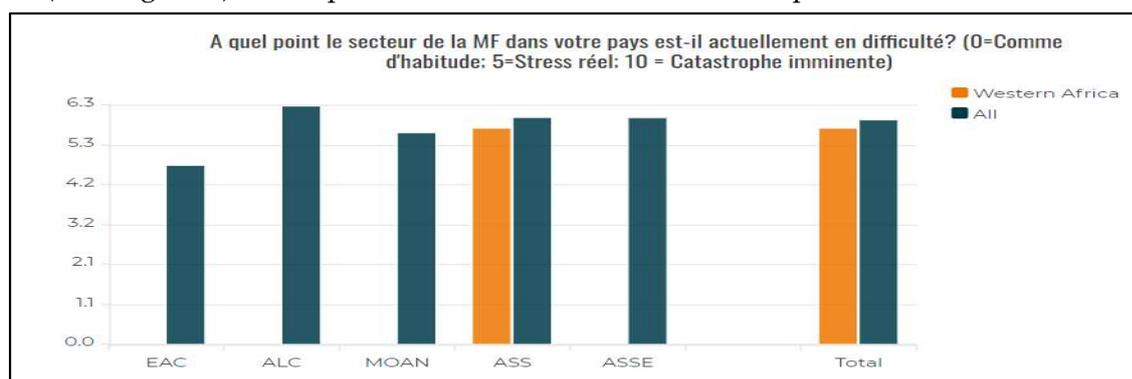


Figure 2 Niveau de difficultés des microfinances

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

Légende :

ALC : Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes

EAC : Europe et Asie Centrale

ASS : Afrique Subsaharienne

MOAN : Moyen-Orient et Afrique du Nord

ASSE : Asie du Sud et du Sud-Est

En orange, c'est l'Afrique de l'Ouest

Globalement, ce sont les IMF de la région Afrique subsaharienne qui semblent être les moins contraintes à la fin de l'année 2020. Les institutions de petite taille sont apparues plus fragiles car disposant de faibles moyens en expertises humaines et en outils de pilotage (trésorerie et risque) pour pouvoir s'adapter. Même si la crise a touché moins durement l'Afrique tant sur le plan sanitaire que sur celui des restrictions, le niveau de préparation à la gestion de crise y était plus faible qu'ailleurs.

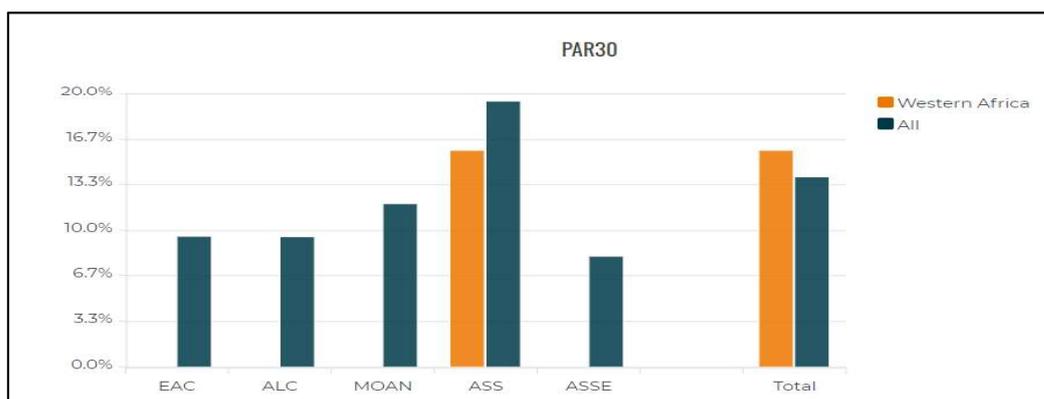


Figure 3 : Indicateurs de la qualité du portefeuille
 Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

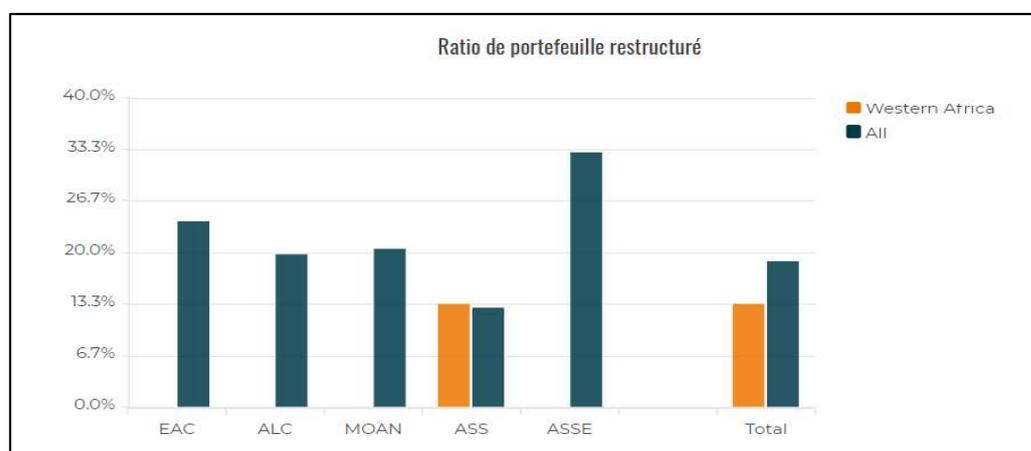


Figure N°4 : Indicateurs de solvabilité
 Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

Ainsi, l'encours de crédit des IMF a reculé sur la première partie d'année 2020, pour principalement trois raisons : les contraintes opérationnelles, une plus grande prudence et une moindre appétence aux risques de crédit et une baisse temporaire des demandes de nouveaux financements de la part des clients.

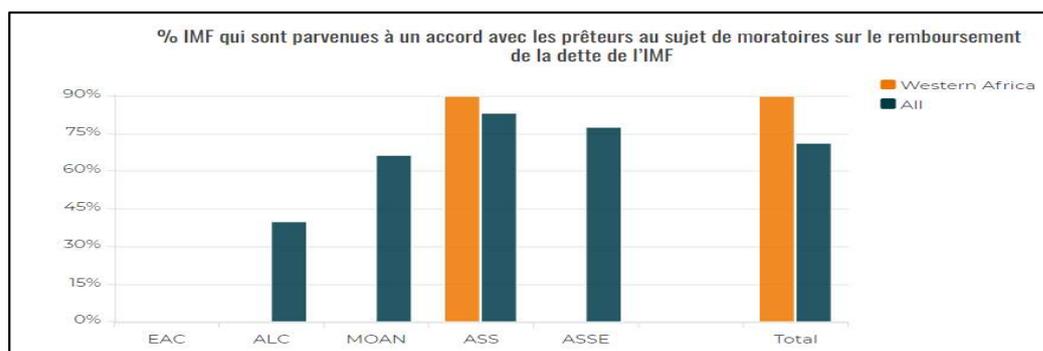


Figure N°5 : Indicateurs de défaut de paiement

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

Les enquêtes indiquent que les difficultés financières rencontrées par les clients font également partie des facteurs contribuant aux difficultés des IMF. La rencontre physique des clients vers la fin de l'année 2020 a notamment contribué au retour progressif des activités (voir Figures 5,6 et 7).

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, la principale difficulté financière rencontrée par les IMF est la hausse du portefeuille à risque (PAR), gonflé par les défauts de paiements des clients, par les sorties de période de moratoire et potentiellement par la réduction du portefeuille. Ainsi, les deux principaux problèmes en Afrique subsaharienne sont la solvabilité et la gestion de portefeuille, ce qui a affecté la rentabilité des IMF. La liquidité semble moins impactée malgré la hausse du retrait d'épargne.

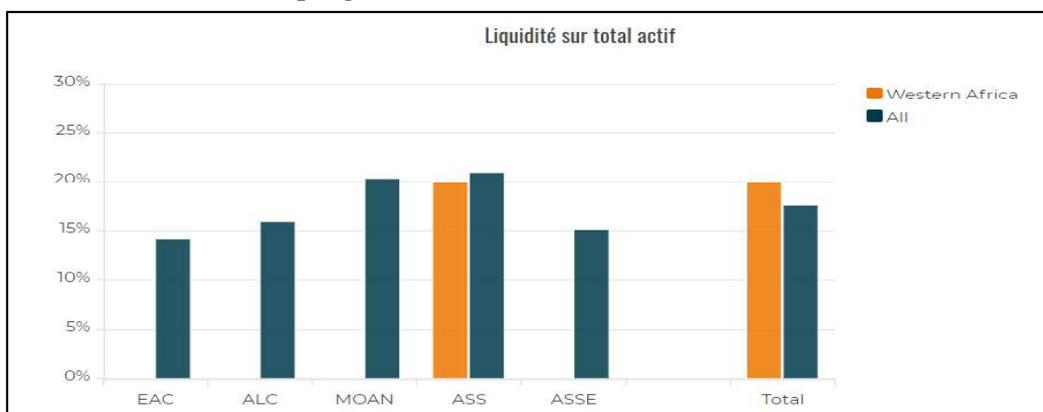


Figure N°6 : Indicateurs de liquidité

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

L'évolution de la situation entre fin décembre 2019 et décembre 2020 dans les pays de l'UEMOA est la suivante (BCEAO, 2021) :

L'activité s'est globalement accrue en 2020 malgré la crise et la situation sanitaire mais la qualité du portefeuille a souffert et devrait impacter la rentabilité. L'examen des indicateurs d'intermédiation des systèmes financiers décentralisés (SFD) de l'Union fait ressortir une évolution relativement favorable à l'inclusion financière, caractérisée notamment par la progression de la collecte de dépôts et de l'octroi de crédits.

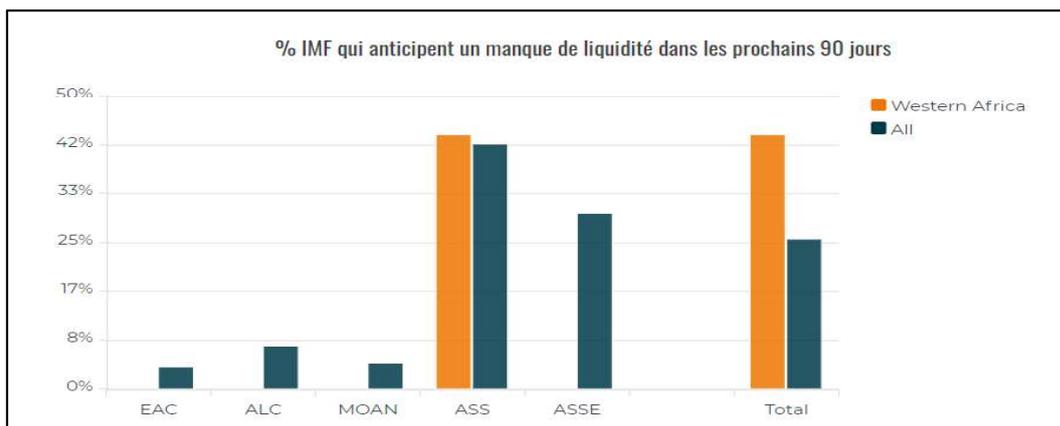


Figure N°7 : Niveau d'anticipation du manque de liquidité

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

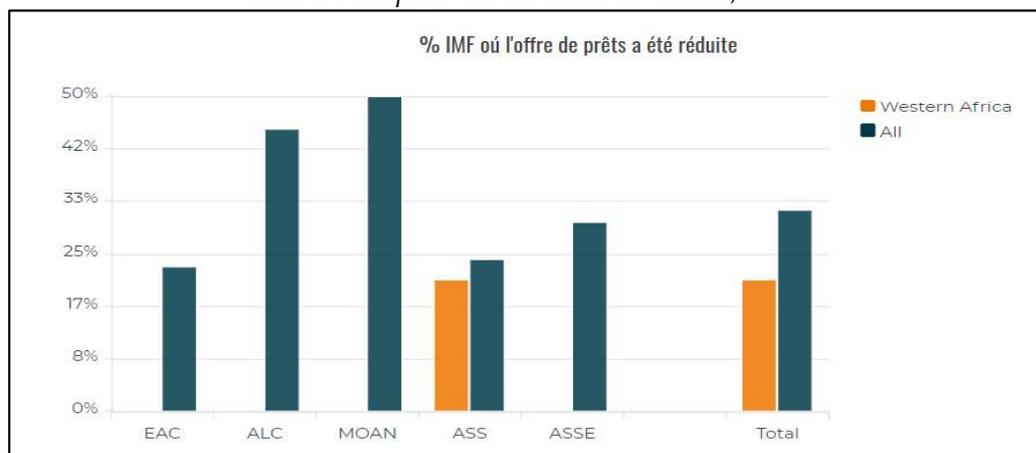


Figure N°2 : Indicateurs d'efficience

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

A fin décembre 2020, l'UEMOA compte +13 SFD en 2020 de plus qu'en 2019 pour un total de 521 institutions de microfinance. La clientèle croît de +9,6 % pour 15,95 millions de clients à travers 4 299 points de service répartis dans les États membres de l'UMOA.

Sur la période sous revue, le montant des dépôts collectés s'est établi à 1 650,5 milliards de FCFA contre 1 431,0 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 15,3 %. Cette progression est enregistrée au Mali (+21,4 %), au Togo (+21,1 %), au Burkina (+18,7 %), au Niger (+17,5 %), au Bénin (+13,1 %), en Côte d'Ivoire (+12,3 %) et au Sénégal (+11,6 %).



Figure N°2 : Situation des encours de crédit

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

En revanche, un repli a été noté en Guinée-Bissau (-5,5 %). Les dépôts à vue demeurent prépondérants avec une part de 60,3 %. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 18,1 % et 21,6 %. En outre, l'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 51,3 % par les hommes, 26,8 % par les femmes et 21,9 % par les groupements. Le montant moyen de l'épargne par client (dépôt moyen) a connu une baisse de -1,3 % pour s'établir à 103 484 FCFA à fin décembre 2020 après 104 845 FCFA à fin décembre 2019. Pour l'ensemble des SFD de l'UEMOA, l'épargne recueillie représente 5,1 % de la totalité des dépôts détenus par les établissements de crédit de l'Union.

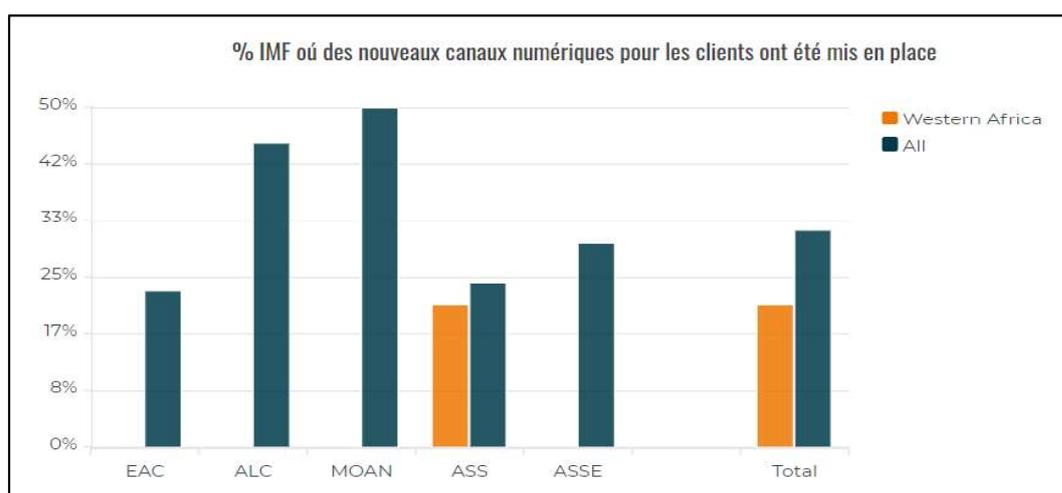


Figure N°2 : Niveau d'utilisation de nouveaux canaux numériques

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

S'agissant de l'encours des crédits des SFD de l'Union, il s'est accru de 12,1 % par rapport à son niveau à fin décembre 2019, pour ressortir à 1 662,2 milliards de FCFA. Cette hausse est observée au Mali (+20,1 %), en Côte d'Ivoire (+19,1 %), au Bénin (+12,8 %), au Togo (+10,4 %), au Burkina (+9,7 %) et au Sénégal (+9,3 %). Toutefois, une diminution a été notée au Niger (-33,1 %) et en Guinée-Bissau (-5,7 %). Une part de 50,1 % de l'encours des crédits des institutions de microfinance est constituée de concours à court terme. Les prêts à moyen et long termes représentent respectivement 30,0 % et 19,9 % sur la période sous revue. La clientèle masculine des SFD a bénéficié de 56,5 % des crédits. La clientèle féminine et les groupements bénéficient respectivement de 21,2 % et 21,3 % des financements. L'encours moyen des prêts par bénéficiaire a diminué de 4,1 %, pour s'établir à 104 217 FCFA à fin décembre 2020 contre 108 666 FCFA une année auparavant. Pour l'ensemble du secteur, l'encours des crédits représente 6,8 % des créances consenties par les établissements de crédit de l'Union.

La qualité du portefeuille s'est détériorée avec une nette dégradation du PAR 90 jours qui est passé de 6,5 % en fin décembre 2019 à 8,1 % en fin décembre 2020, pour une norme généralement admise de 3 % dans le secteur. La forte dégradation

constatée est liée à une augmentation des crédits en souffrance en rapport avec la crise occasionnée par la pandémie de COVID-19.

Quant aux SFD en difficulté, 16 institutions de microfinance étaient sous administration provisoire à fin décembre 2020, dont 5 au Bénin, 3 au Burkina, 3 au Togo, 2 au Niger, une en Côte d'Ivoire, une au Mali et une au Sénégal.

3.2. Impact de la pandémie de COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises, retour d'expérience d'une institution de mésofinance

La mésofinance est la voie alternative de la finance permettant d'accompagner les classes moyennes émergentes et plus spécifiquement les entrepreneurs individuels et les PME dont les besoins de financement sont devenus trop importants pour les institutions de microfinance traditionnelle, mais dont la structure entrepreneuriale reste encore considérée comme insuffisamment formelle par les banques commerciales. Compagnie Financière Africaine (Cofina) avec ses filiales dont au Sénégal est un exemple d'institution de mésofinance. Cofina Sénégal a un impact important sur le marché sénégalais avec un accompagnement mensuel de 4 milliards en moyenne pour les PME.

L'impact de la pandémie sur les institutions de mésofinance est appréhendé autour de quatre points : la production, la liquidité, le PNB et le PAR.

La production de crédit est affectée, surtout dans les secteurs des BTP, l'agrobusiness, le commerce import-export avec les opérateurs économiques, le transport de marchandises. Ce qui impacte la production totale et la capitalisation des institutions de microfinance. On note une baisse de la production de crédit chez Cofina Sénégal, qui est de 44,3 milliards en 2020 contre 50,9 milliards en 2019.

L'impact sur la liquidité est dû aux reports d'échéance imposés par la BCEAO (avis n°4-2020) pour les clients dont l'activité a été touchée, ce qui a créé moins de créances recouvrées, plus d'impayés, moins de refinancements mobilisés auprès de la clientèle (sous forme de DAT), et des lignes bancaires. À titre d'exemple, Cofina Sénégal a consenti pour plus de 3 milliards de reports d'échéances à ses clients en difficulté, et près de 4 milliards d'impayés à date.

L'impact sur le PNB vient du fait que les reports d'échéance ont occasionné des pertes dans les intérêts à payer, et toutes les commissions existantes sur la création et la gestion de compte et sur les transactions. À Cofina Sénégal, on note près de 700 millions de manque à gagner du fait de près de 50 % des encours ayant fait l'objet de reports d'échéances consécutifs à la circulaire de la BCEAO (reports sans pénalité ni frais ni intérêts).

Le PAR est impacté car on constate une hausse des créances en souffrance. Les clients sont dans l'incapacité de rembourser les échéances. La situation d'incertitude

et de crise installée par le COVID-19 a aussi pour conséquence la dégradation du Portefeuille à risque (PAR). Les activités sont touchées par les mesures liées à la pandémie.

Il faut surtout noter le manque d'accompagnement du régulateur du marché financier (la BCEAO) qui a fixé des directives sans en ajouter des mesures de suivi et d'aide.

3.3. Quel impact sur les opérations et quelles perspectives pour l'avenir de la microfinance

Dans les détails, on note des contre-performances opérationnelles et financières qui confirment les tendances lourdes prévues par les analystes dès le début de la crise. En ce sens, on constate un défaut de remboursement, la perte de revenu, les tensions sur les systèmes financiers décentralisés de plus en plus fortes.

Sur le plan opérationnel, les mesures entravant la libre circulation ont profondément affecté le décaissement des micro-crédits, la collecte des remboursements et la capacité à rencontrer les clients (FGCA, 2021).

Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Economiques par la Microfinance (Caurie-MF) est une institution de microfinance qui offre des produits et services financiers appropriés aux auto-entrepreneurs pauvres, principalement les femmes. En termes de ratio prudentiel, Caurie-MF reste solide. C'est seulement au niveau des ratios opérationnels où se situe le problème, surtout avec les impayés. Quelques éléments clés de la situation de Caurie-MF sont indiqués dans le tableau 2 ci-avant.

Les impacts du COVID-19 sur les opérations des institutions de microfinances sont : baisse du nombre d'emprunteur et de l'encours de crédit ; baisse de l'encours d'épargne ; perte de revenus du fait des reports d'échéances ; forte réduction de la production de crédit ; baisse des revenus d'exploitation (frais d'octroi de prêts ; frais de suivi et d'assistance, frais de dossier) ; baisse de l'autosuffisance opérationnelle ; baisse de la liquidité.

Face à cette situation, pour Caurie-MF, il est urgent de s'interroger sur la manière dont l'institution compte relever les défis liés à la gestion du portefeuille et du risque pour pouvoir retrouver le chemin de l'équilibre et de la rentabilité. Il convient dès lors de mettre en œuvre des stratégies pouvant inverser cette tendance, de renforcer la résilience institutionnelle, de relance l'activité et de permettre, à terme, de renouer avec des résultats excédentaires (Commodore, 2020).

Désignation	2019	2020	Variation en %	Tendance
Encours de crédit	12836918556	12651999149	-1,44	Baissière
Nombre d'emprunteur	86734	83930	-3,23	Baissière

Encours d'épargne	6264126972	5735055629	-8,45	Baissière
Nombre d'épargnants	104556	116247	11,18	Haussière
Production du crédit	20767762623	17155414000	-17,39	Baissière
Nombre de prêts décaissés	141945	114762	-19,15	Baissière
Productivité des agents de crédit	688	724	5,23	Haussière
Productivité du personnel	540	575	6,48	Haussière
Nombre de clients	109788	117121	6,7	Haussière
Nombre de points de service	19	20	5,26	Haussière
PAR 30 jours en %	3,79	8,5	124,27	Haussière
Autosuffisance opérationnelle	107,64	85,84	-20,25	Baissière
Rendement sur actif	1,36	-3,2	-322,06	Baissière

Tableau 2 : Situation du COVID-19 en Afrique de l'Ouest

Source : Enquête Global Pulse de CGAP, 2020

Pour cela, au sein de Caurie-MF, les mesures suivantes sont préconisées :

- Réalisation d'une étude d'impact du COVID-19 sur la clientèle de Caurie-MF : on essaie de mesurer l'impact sur la situation financière des clients.
- Réalisation d'une étude pour la relance des activités : à travers une mise à jour des orientations stratégiques et réadaptation des projections opérationnelles, réadaptation de la méthodologie de crédit, communication transparente en interne comme en externe, renégociation de partenariats, etc.
- Renforcement de la stratégie de recouvrement des crédits en souffrance : recrutement d'agents de recouvrement au sein de la direction des opérations.
- Consolidation des fonds propres : recherche d'emprunt subordonné, recherche de subvention, plaidoyer auprès de bailleurs partageant les mêmes valeurs que Caurie-MF pour les amener dans le capital.
- Diversification de l'offre : mise en place de plusieurs services identifiés dans un projet de transformation digitale permettant de simplifier les opérations, renforcer la proximité, sécuriser les transactions, réduire les coûts pour l'institution et les clients : collecte mobile d'épargne (avec des agents collecteurs), crédit express, agency banking (mise en place d'un réseau d'agents), bank to wallet, application mobile, carte bancaire prépayée.
- Introduction de nouvelles sources de revenus : de nouvelles opportunités de génération de revenus sont ouvertes pour couvrir convenablement les

charges : revue à la hausse des frais d'octroi de prêt, frais de suivi et d'accompagnement, frais de gestion de compte, frais d'accès aux produits et services, frais de montage sur les demandes de prêts individuels.

L'augmentation du taux d'intérêt sur certains produits financiers n'a pas été appliquée volontairement en raison de la forte sensibilité des clients à sa variation.

La crise a également été l'occasion pour certaines IMF de se lancer pleinement dans la digitalisation et d'accélérer le processus de transformation numérique. Parmi les solutions, Cofina Sénégal a développé une nouvelle application mobile qui est un nouveau produit permettant aux clients de suivre les opérations sans se déplacer.

Conclusion

Face à la crise, la majeure partie des IMF a fait preuve de résilience. Certains facteurs ont été déterminants dans la capacité des IMF à redresser leur situation :

- Avant tout, la capacité d'analyse des données de portefeuille, pour identifier les segments de clientèle auxquels continuer de déboursier ou avec lesquels restructurer les prêts ; étant donné que certaines IMF n'ont pas toujours les ressources pour le faire, l'appui des consultants experts sur ce sujet a été crucial.
- L'écoute des besoins des clients : certaines IMF ont fait des efforts particuliers en ce sens, par exemple via des enquêtes auprès de leurs clients, qui ont clairement payé. Cela a en effet permis à ces IMF d'identifier les actions à mettre en place et de renforcer la confiance et leurs relations avec les clients.
- L'agilité : les IMF qui ont su utiliser ces données de portefeuille et la voix de leurs clients pour adapter rapidement leurs procédures ont pu répondre aux besoins immédiats de leurs clients tout en maîtrisant la qualité de leur portefeuille et leur encours de crédit.

Ces trois éléments-clés – capacité à faire parler les données, écoute de la voix des clients, agilité – font certainement partie des enjeux d'avenir pour un secteur de la microfinance résilient, pertinent et innovant.

Parmi les axes envisagés pour retrouver une bonne santé, on peut citer : l'augmentation de leur volume de portefeuille et du nombre de clients, et l'ouverture à de nouveaux produits et services, voire à de nouveaux marchés, et ce dès 2021. Le COVID-19 a encouragé de nombreuses IMF à s'ouvrir à de nouveaux produits et services, voire à de nouveaux marchés. Globalement moins touchée par la crise, donc perçue comme moins risquée que les autres secteurs, par exemple l'agriculture a suscité l'intérêt. Le développement de produits spécifiques liés au secteur agricole a été très souvent mentionné comme perspective envisagée (FGCA, 2021).

Dans une moindre mesure, mais de manière importante toutefois, les IMF ont également manifesté le souhait de développer de nouveaux produits ou services digitaux, une solution adaptée, performante et durable face à la crise sanitaire. Les autres nouveaux produits/services les plus cités ont été les programmes d'éducation financière et les services d'épargne.

Références bibliographiques

- Agur I., Peria S. M. & Rochon C., 2020. Digital Financial Services and the Pandemic: Opportunities and Risks for Emerging and Developing Economies. IMF Special Series on COVID-19.
- Anderson J., 2010. M-banking in developing markets: competitive and regulatory
- Banque mondiale, 2017. Base de données de l'inclusion financière : Global Findex.
- BCEAO, 2020a. Evolution des indicateurs d'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2019. Dakar Sénégal.
- BCEAO, 2020b. Rapport annuel sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2019. Dakar Sénégal.
- BCEAO, 2020c. Situation de la microfinance dans l'UMOA au 31 décembre 2020. Dakar Sénégal.
- BCEAO, 2021. Rapport annuel 2020 de la Banque Centrale des Etats de l'Ouest. Dakar Sénégal.
- Benni N., 2021. Digital finance and inclusion in the time of COVID-19: Lessons, experiences and proposals. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb2109en>.
- Commodore, R., 2020. Financial Inclusion in the COVID-19 Era: Policy Responses in West Africa. Wilson Center - Africa Program, Washington, DC 20004-3027. <https://www.wilsoncenter.org/publication/financial-inclusion-COVID-19-era-policy-responses-west-africa>.
- Fall F. S., Ky Y. & Birba O., 2015. Analyzing the Mobile-Banking Adoption Process among
- FinDev, 2020. Le COVID-19 en Afrique de l'Ouest : quel impact sur l'inclusion financière ? Programme du CGAP. Webinaire de partage.
- FinDev, 2021. Un an de crise du COVID-19 : quel impact sur la microfinance et la finance inclusive en Afrique de l'Ouest ? Programme du CGAP. Webinaire de partage.
- Fondation Grameen Crédit Agricole (FGCA), 2021. L'impact de la crise sur les institutions de microfinance : Constats et perspectives. COVID-19.
- Guérineau S. & Jacolin L., 2014. L'inclusion financière en Afrique subsaharienne : faits stylisés et déterminants. Revue d'économie financière. 116(4), pp. 57-80. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2014-4-page-57.htm>.
- implications, info. SAGE and Open Access. 12(1), pp. 18-25.
- Ayadi R. & Shaban M., 2020. Digital financial inclusion: A pillar of resilience amidst COVID-19 in the Mediterranean and Africa. EMEA policy paper.
- Lowe C., Yongo E. & Corbin C., 2021. Digital identity: accelerating financial inclusion during a crisis. GSMA. Based on GSMA analysis of UNHCR's Global Trends 2018 and 2019 datasets.

- Low-Income Populations : A Sequential Logit Model. *Economics Bulletin*. 35(4), pp. 2085-2103.
- Machasio I. N., 2020. COVID-19 and Digital Financial Inclusion in Africa: How to Leverage Digital Technologies During the Pandemic. *Africa Knowledge in Time Policy Brief*. World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34637> License: CC BY 3.0 IGO.
- Mendelson S., 2020. Le COVID-19 Financial Inclusion Compass. Une édition spéciale de l'enquête de l'e-MFP sur les défis et priorités du secteur. *European Microfinance Platform*, 39 rue Glesener L-1631 Luxembourg.
- Ndiaye A & Weibigue A., 2020. Mobile-banking, un potentiel d'inclusion financière au Sénégal : le rôle de la proximité géographique des points de services de transfert d'argent sur l'adoption. *United Nations, Economic Commission for Africa*.
- Ozili P. K., 2020. Financial Inclusion and Fintech during COVID-19 Crisis: Policy Solutions. *The Company Lawyer Journal*. Vol 8., Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3585662> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3585662>.
- Sahay R., Allmen U. E. V., Lahrèche A., Khera P., Ogawa S., Bazarbach M. & Beaton K., 2020. The Promise of Fintech: Financial Inclusion in the Post COVID-19 Era. *IMF Departmental Papers*. 2020(009), 83p.
- Shaikh A. A. & Karjaluo H., 2015. Mobile banking adoption : a literature review. *Telematics and Informatics*. 32(1), pp. 129-142.

Sites internet :

- <https://ourworldindata.org/coronavirus> consulté le 01 septembre 2021
- <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/07/01/blog-digital-financial-inclusion-in-the-times-of-COVID-19> consulté le 01 août 2021
- <https://www.groupecofina.com/la-mesofinance/> consulté le 01 août 2021
- <https://www.agenceecofin.com/economie/1111-82304-uemoa-le-taux-dinclusion-financiere-a-encore-progresse-en-2019-la-cote-d-ivoire-desormais-en-tete-bceao> consulté le 01 août 2021
- <https://www.aflatoun.org/aflatoun-online-regional-meeting-francophone-africa-2021-1/> consulté le 01 août 2021